



Formation professionnelle professionnalisante

Extraction des huiles



CFPPA - Saint Rémy de Provence

CFPPA – Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

• DUREE

3 jours soit 21 heures

• LIEUX

CFPPA, avenue Edouard Herriot à
Saint-Rémy-de-Provence

• DATES DE SESSIONS

• TARIF

441 €

• EFFECTIF

De 6 à 12 personnes maximum

• ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap Aurore VAL
aurore.val@educagri.fr

• DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

15 jours à 2 mois (si financement)

• CONTACT

Secrétariat du CFPPA
04.32.62.01.61
cfppa.st-remy@educagri.fr

• PRE-REQUIS

Maîtrise la langue Française
Comprendre les consignes écrites
et orales .

• TAUX DE SATISFACTION 2024

COMPETENCES VISEES

Connaître les techniques d'extraction des huiles.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Appréhender les fonctions d'un moulin type et les techniques d'extraction.
Comprendre et maîtriser les différentes étapes de la transformation.

CONTENU

Composition de l'huile d'olive, profil organoleptique. Normes légales. Sélection et agrément de la matière première. Incidence variétale et de l'avancée de la saison de récolte. Les différentes modalités d'extraction selon l'objectif final (fruité vert ou fruité noir). Moulin type (système continu) : étapes successives du procédé d'extraction de l'huile. Les points critiques de la chaîne d'extraction et les modalités de maintenance. Mise en application de la traçabilité. Assemblage et dégustation. Recyclage des sous-produits.

PUBLIC

Salarié.e.s et exploitant.e.s oléicoles, salarié.e.s et dirigeant.e.s de moulins à huile. Autres publics suivant projets professionnel.

MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel, en s'appuyant sur la dynamique de groupe et des méthodes actives.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation formative. Délivrance d'une attestation de formation avec les capacités acquises.

FINANCEMENTS

Chef d'exploitation, contributeur/trice VIVEA : dossier présenté par nos services.

Salarié.e.s : se rapprocher de l'OPCO de votre employeur (fonds de formation).
OCAPIAT : suivant places attribuées.

Demandeurs d'emploi : sollicitez votre conseiller sur vos perspectives emploi (avec son accord, nous pouvons déposer une demande AIF en ligne)

Formation non éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

CFPPA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 32 62 01 61 - cfppa.st-remy@educagri.fr - Siret 19131715500015
EPLEFPA Alpil'Campus – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)
Siret du siège 19131715500015 et NDA 93131313713 Maj 01/2025